

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 1^{ER} JUIN 2017

Pour des conditions décentes de rentrée à l'université, le SNESUP-FSU interpelle le gouvernement et les candidat.e.s aux élections législatives

Mercredi 31 mai, la Cour des comptes a publié sa note d'exécution budgétaire sur l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR). Elle souligne "une visibilité limitée sur les emplois réellement créés" dans le cadre du dispositif "5000 emplois dans l'ESR au cours du quinquennat Hollande". Mais, conformément aux analyses que nous avons menées, elle constate, dans le même rapport, **une baisse de 0,44 % de l'emploi d'enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires entre 2015 et 2016 (soit 320 ETP) et une hausse de + 2,76 % des emplois précaires d'enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s (soit 800 ETP)**. Cela s'ajoute à la baisse de l'emploi titulaire de BIATSS et de personnels enseignants qui, entre 2009 et 2015, atteint 7147 ETP. **12 000 emplois sont gelés ou non pourvus dans les établissements d'enseignement supérieur** et la qualité des formations et de la recherche en est déjà affectée.

Lors de la dernière rentrée universitaire 2016-2017, ce sont 13 500 étudiant.e.s (hors CPGE) de plus, par rapport à celle de 2015-2016, qui ont rejoint le cycle licence¹ (6000 de plus rien que pour la L1) alors que pour la première fois depuis plus de 25 ans, l'effectif des maîtres de conférences et des professeur.e.s des universités a baissé² ! **La hausse des effectifs étudiants, qui est nécessaire, continue depuis des années et elle va se poursuivre, au moins jusqu'en 2025.** Elle nécessite des recrutements statutaires de collègues et des moyens permettant d'assurer dans des conditions acceptables pour les personnels comme pour les étudiant.e.s les prochaines rentrées universitaires. Alors que les universités pâtissent déjà d'un sous-financement par étudiant.e et d'un taux d'encadrement moindre comparativement aux autres formations, le programme politique du président Macron ne fera qu'accroître ces inégalités.

Le désengagement de l'État, les RCE, les politiques de regroupements et d'excellence ont conduit de nombreuses universités dans de graves difficultés budgétaires. Les plans d'austérité ou « de retour à l'équilibre » réduisent les taux d'encadrement, le contenu et le volume horaire des maquettes de formation conduisent à des fermetures de parcours et détériorent les conditions de travail et d'étude.

La Commission administrative du SNESUP-FSU demande solennellement au gouvernement qu'une loi de finance rectificative soit adoptée d'urgence afin d'affecter les crédits nécessaires pour faire face à la démographie étudiante, à la hausse des dépenses contraintes et pour permettre d'assurer les recrutements.

À l'occasion des élections législatives, la Commission administrative du SNESUP-FSU appelle les collègues à demander aux candidat.e.s aux élections législatives de s'engager à soutenir cette demande.

Élargir et diversifier l'accès aux études supérieures et avoir pour objectif une augmentation importante du taux de diplômé.e.s de niveau licence est un choix politique d'avenir que doit faire la société et pour lequel des moyens adaptés doivent être octroyés aux lycées et aux établissements d'enseignement supérieur publics. ■

¹ : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid116946/les-effectifs-universitaires-en-2016-2017.html>

² : <http://snesup.fr/article/situation-des-personnels-en-2017-des-victoires-des-acquis-et-des-reculs-inacceptables>